

Envoyé en préfecture le 22/10/2025

Reçu en préfecture le 22/10/2025





ID: 031-200023596-20251002-DP410_2025-DE



Toulouse, le 2 octobre 2025

Décision prise par le Président de Réseau31

n° DP 410-2025

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31:

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13-2;

Vu la délibération du Conseil syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 13 février 2025 ;

Considérant le point A3-8 de la délégation de compétences au Président ;

Considérant la nécessité de régulariser la présence d'une canalisation des eaux usées sur les parcelles cadastrées section AZ n°73 et 75, sises à BOULOC, dans le cadre du projet RIBALS d'extension du réseau ;

Considérant l'accord des propriétaires, de constituer, sans indemnité, une servitude de passage de canalisation, au profit de Réseau31, sur les parcelles :

- Section AZ n°73, appartenant à l'indivision BALS, pour une surface de servitude de 29 m² correspondant à une canalisation de 9,66 mètres linéaires sur 3 mètres de large et un regard ;
- Section AZ n°75, appartenant à Madame Sylvie AGUT, pour une surface de servitude de 22 m² correspondant à une canalisation de 7,33 mètres linéaires sur 3 mètres de large et 2 boîtes de branchement;

décide

Article unique : de constituer, sans indemnité, une servitude de passage de canalisation des eaux usées, au profit de Réseau31, sur les parcelles suivantes :

- Section AZ n°73, appartenant à l'indivision BALS, pour une surface de servitude de 29 m² correspondant à une canalisation de 9,66 mètres linéaires sur 3 mètres de large et un regard;
- Section AZ n°75, appartenant à Madame Sylvie AGUT, pour une surface de servitude de 22 m² correspondant à une canalisation de 7,33 mètres linéaires sur 3 mètres de large et 2 boîtes de branchement.

Les frais de rédaction des actes notariés seront à la charge exclusive de Réseau31.

Sébastien VINCINI

Président

Annexes: plans



